

Lettre Internet du SNUipp-FSU 66 du samedi 30 janvier 2021

J'adhère au SNUipp-FSU [ICI](#)



La phrase du moment : Jean-Michel Blanquer « rend » 212 millions d'euros du budget de l'Education Nationale au ministère des finances !

« Ces 200 millions économisés c'est l'équivalent de 4200 postes d'enseignants », « C'est aussi la moitié de la revalorisation promise aux enseignants pour 2021. »

François Jarraud, Le Café Pédagogique, 25 janvier 2021

Sommaire:

Grenelle, 200 millions

Mobilisation du 4 février

Méthode LEGO

Enquête PEAC envoyée aux directeurs.trices

Courriers DASEN adjoint et secrétaire général

Carte scolaire

Infos administratives

Grenelle de l'éducation : rude grenelle !

Rude Grenelle : "Depuis 1968, « faire un Grenelle » signifie engager une négociation large avec tous les acteurs d'un sujet dans l'objectif de conclure un accord ambitieux...

Lire la suite de l'édito de Benoît Teste sur le site national de la [\[FSU\]](#)

Les recommandations explosives du Grenelle de l'éducation : des propositions qui reproduisent exactement les conceptions libérales du ministre.

Rémunération au mérite et à la carte, contractualisation d'établissements autonomes, statut de directeurs d'école, les propositions du Grenelle vont loin et sont explosives. JM Blanquer devrait prochainement dire ce qu'il en retient et cibler ce qu'il veut mettre en place d'ici 2022. *Lire la suite sur le [\[Café pédagogique\]](#)*

Le Grenelle, le CSEN et la domination des enseignants : Légitimer les inégalités, mettre le métier enseignant sous surveillance, libéralisme et autoritarisme ... Fidèle et éclairant. Le rapport de

synthèse du Conseil scientifique de l'Education Nationale (CSEN) rédigé à l'occasion du Grenelle de l'éducation montre à quel point des membres du CSEN sont au service de l'ambition politique de JM Blanquer. Lire la suite sur le [[Café pédagogique](#)]

Toutes ces conclusions donnent raison à la FSU (dont le SNUipp-FSU fait partie) d'avoir quitté ces ateliers, tant la manipulation de Blanquer est grosse ...

200 Millions : c'est la somme rendue par Blanquer !

Depuis 2018, notre Ministre ne dépense pas tout le budget de son ministère et rend en fin d'année 200 Millions à Bercy. Au même moment où il promet une revalorisation « historique » ... [Lire l'article en intégralité ici.](#)

Mobilisé.es le 4 février !

Journée de grève dans la Fonction publique à l'appel de CGT services publics, FSU, Fédération Autonome, Solidaires fonction publique POUR l'emploi, les salaires, le service public

Pour :

- L'augmentation immédiate de la valeur du point d'indice, l'attribution d'un nombre de points à toutes et la reconnaissance des qualifications ;
- La revalorisation des pensions et des retraites ;
- Les créations d'emplois de fonctionnaires et la titularisation des agents non titulaires indispensables au bon fonctionnement du service public ;
- La réduction du temps de travail sans perte de salaire et avec les créations d'emplois indispensables ;
- L'arrêt des restructurations et des privatisations remettant en cause les missions publiques ;
- L'abrogation de la loi de transformation de la Fonction publique ;
- La suppression totale et définitive du jour de carence ;
- De nouvelles mesures fortes pour l'égalité entre les femmes et les hommes.

Méthode de lecture « LEGO »

Une méthode de lecture « Lego je décède » est expérimentée depuis septembre 2020 dans 370 classes de France, sur 10 départements.

« Lego », c'est aussi un verbe qui peut signifier « lire » en latin et qui désigne aujourd'hui une nouvelle méthode de lecture.

Lego est une méthode qui fonctionne par étapes : connaître les lettres, apprendre à les assembler, lire des syllabes, puis des mots et, enfin, des phrases. Apparemment, plusieurs volontaires pour la tester, se sont lancés en septembre « par curiosité », après avoir suivi l'an passé une formation « Plan lecture ».

Le principal risque est une méthode de lecture estampillée par le ministère, cela veut dire concrètement que les enseignant.es de CP n'ont plus le choix des supports d'apprentissage. Sur le plan professionnel, cela pose des problèmes didactiques et pédagogiques, en limitant l'enseignement, et en écartant des dimensions importantes et des approches différentes.

Le SNUipp-FSU tient à disposition un dossier complet sur cette expérimentation. N'hésitez pas à nous le demander.

Une telle expérimentation, émanant du ministère, n'a jamais été mise en place et celle-ci n'a aucun caractère obligatoire. Le SNUipp-FSU se propose d'échanger avec les collègues utilisant cette année cette méthode.

Si vous expérimentez cette méthode dans votre classe, nous vous proposons de prendre contact avec l'équipe du SNUipp-FSU 66. Nous sommes en effet à la recherche de ces collègues pour avoir une vision globale des différentes pratiques sur les départements ciblés.

N'hésitez pas à nous contacter par téléphone (04.68.50.78.44) ou par mail (snu66@snuipp.fr).

Enquête EAC et vérification des adresses mails

Après une relative accalmie sur le front des enquêtes à renvoyer et autres demandes exotiques, les directrices et directeurs du département viennent d'être destinataires de deux chefs-d'œuvre en la matière !

- En effet, il leur est demandé de se connecter sur une énième **application** cachée dans « Arena », nommée tenez-vous bien « **Adage** » ...

Encore une enquête qui ne sert qu'un objectif statistique et qui n'apporte rien aux écoles ! Notre administration est de plus en plus caricaturale dans sa façon de voir son propre (dys)fonctionnement : sa priorité n'est pas d'être tournée à 100% vers un meilleur fonctionnement des écoles, des enseignants, des élèves... mais au contraire les écoles devraient être à son service.

Le SNUipp-FSU invite les collègues directrices et directeurs à ne pas se connecter sur cette application. Les résultats ne serviront que la politique de communication de notre Ministre, qui pourra afficher 100 % d'EAC dans les écoles !

Personne n'a besoin d'enquête chronophage pour savoir que toutes les écoles ont au moins un projet artistique et/ou culturel !

Comme le dit l'adage : « ce sera fait ... dans la mesure du possible ! »

- **Un mail reçu du Secrétaire Général de la DSDEN** demandait aussi aux directrices et directeurs de bien vouloir faire attention à « la qualité de la saisie des adresses électroniques » renvoyées à la cellule Covid, argumentant sur un travail supplémentaire donné à la personne en charge du dossier.

Réponse d'une collègue directrice non déchargée et exaspérée : « *S'ils perdent 2 heures le matin, se rendent-ils compte que contrairement à eux, c'est sur notre temps personnel et que nous ne comptons pas les heures que cela demande ??* »

Cerise sur le gâteau, accrochez-vous, les directrices et directeurs doivent le signaler à leurs « collaborateurs » !

Chères et chers collègues, nous sommes désolés, mais nous avons oublié de vous avertir que le Ministère avait décidé de nommer un « collaborateur » de direction dans chaque école !

- Nous profitons de cet envoi pour vous rappeler qu'il est toujours possible de rejoindre la liste des 500 signataires de notre **lettre réponse au DASEN adjoint, concernant les « moments conviviaux »** : [cliquez ici pour y accéder directement !](#) Formulaire de soutien en fin d'article.

Carte scolaire

Rappel : les ouvertures et fermetures de classes seront décidées le mardi 2 mars.

Seulement 15 postes pour notre département : pas de quoi assurer le dédoublement en Grande Section en REP+ et les quelques améliorations de décharges de direction ...

Résultat : 1 ouverture = 1 fermeture !

Et pourtant, les priorités sont nombreuses dans notre département, sur le podium des départements les plus pauvres de France : création de postes d'enseignant référent, d'ULIS collège et école, d'EANA, réhabilitation de tous les RASED, reconstitution d'une brigade de remplacement en nombre suffisant...

Nous vous invitons à compléter nos enquêtes carte scolaire, par le moyen de votre choix : lien envoyé aux écoles, [formulaire à compléter en ligne](#), formulaire version papier à compléter et nous renvoyer ([à télécharger ici](#)).

Infos administratives

Partir enseigner en Andorre en 2021/2022

Date limite le 29 janvier à 12h

MOUVEMENT 2021 : Postes spécifiques, deuxième série

Date limite le 3 février

Congés de formation professionnelle 2021/2022

Date limite le 5 février : l'appel à candidature, la fiche de demande

MOUVEMENT 2021 : Bonifications handicap

Date limite le 8 février

Demande de temps partiel pour 2021/2022

Date limite le 31 mars : la circulaire, le formulaire de demande

Procédure grève

La circulaire sur les déclarations de grève est sortie (**utile pour la grève du 4 février**)

Dispositif IPE 2020/2021

Quelles sont les activités qui permettent de prétendre aux IPE ? Comment les demander ?

Se (re)syndiquer au SNUipp-FSU !

Le SNUipp-FSU 66, c'est une équipe de 7 militants, collègues enseignant.es dans le département, déchargé.es d'une partie de leur temps de classe, qui se mettent au service des autres. Cet engagement, ils l'ont sur le temps de classe mais aussi et très largement en dehors pour accompagner des collègues convoqué.es par l'administration, répondre aux multiples mails, participer à des réunions, informer, renseigner, siéger dans les différentes instances, ... La force du SNUipp-FSU 66, c'est de pouvoir compter sur ses militants mais aussi sur les 25 membres du conseil syndical, ainsi que sur l'ensemble de ses syndiqué.es, pour élaborer les actions et les différents positionnements du syndicat sur tous les sujets d'actualité.

Rappel : 66% de la cotisation est déductible des impôts sous forme de crédit d'impôt.

Je me syndique [ICI](#)

Mail : snu66@snuipp.fr SNUipp-FSU 66 : <http://66.snuipp.fr/>

SNUipp-FSU National : <http://www.snuipp.fr>

compte twitter : @snuipp66 Facebook

TEL : 04.68.50.78.44

Se rassembler pour mieux agir : [et si vous vous syndiquez ?](#)

5 élu(e)s sur 7 à la CAPD